

La violence non mortelle par armes à feu

Un coup de fusil n'est pas toujours mortel : de nombreuses victimes survivent. Cela peut sembler être une bonne nouvelle, mais les conséquences d'une blessure par balle peuvent être extrêmement graves et le traitement et la guérison peuvent peser lourd sur les survivants, leurs familles, leurs communautés et la société. La violence par armes à feu fait nettement plus de blessés que de morts dans le monde. Une meilleure connaissance de l'incidence et des spécificités de la violence non mortelle par armes à feu permettrait de mieux évaluer le poids global de la violence armée sur la société et contribuerait au développement de réponses efficaces. Pourtant, les informations actuelles sur les blessures par balle non mortelles sont limitées et l'absence de données ne facilite pas les choses.

La présente Note de recherche résume les conclusions publiées dans *Small Arms Survey 2012 : Moving Targets*¹, en examinant surtout l'impact des blessures commises intentionnellement avec une arme à feu (agressions par arme à feu), mais en considérant également les conséquences des blessures par balle auto-infligées et non intentionnelles.

La première partie explique l'influence du type d'arme à feu et de munition employé et

de l'accès aux soins médicaux sur les chances de survie aux blessures par balle. Nous passons ensuite en revue les sources de données actuelles. La troisième partie présente les données disponibles sur l'incidence des blessures non mortelles. Nous terminons par une analyse des coûts directs et indirects des blessures par balle.

Facteurs influençant la gravité des blessures par balle

Lorsque quelqu'un est touché par une balle, plusieurs facteurs ont un impact sur la gravité de la blessure. Les caractéristiques techniques des munitions utilisées, y compris la taille de la balle, le type de tête (à tête creuse, pointue, arrondie, etc.), la vitesse et le « vol », influencent la trajectoire d'une balle dans le corps et les dommages occasionnés sur les tissus, les organes et les os. En général, plus la vitesse de la balle est élevée, plus la blessure est mortelle.

Un autre élément influençant la gravité d'une blessure est le nombre de balles tirées par une arme dans un délai donné. Les pistolets semi-automatiques et automatiques, qui tirent plus de balles dans un délai plus court que les carabines



Un garçon de 14 ans touché par une balle à la jambe reçoit des soins dans la salle des urgences d'un hôpital près des quartiers pauvres de Petare, à Caracas, au Venezuela, en novembre 2009. © Carlos Garcia Rawlins/Reuters

à un coup et les révolvers à répétition, risquent de causer des blessures plus graves.²

La partie du corps touchée est déterminante pour les conséquences de la blessure. Les blessures par balle à la tête ont le plus de chances d'être mortelles (Vyrostek, Annest et Ryan, 2004, Figure 21) ou d'entraîner des dommages irréversibles. Une victime touchée à l'abdomen aura peut-être besoin d'une intervention chirurgicale hautement spécialisée pour survivre. Les blessures aux extrémités entraînent souvent des fractures pouvant aboutir à une hémorragie, une infection, une amputation ou un traumatisme permanent dû à la déformation de l'articulation ou de l'os.

Enfin, l'accessibilité et la rapidité d'intervention des services d'urgence et de traumatologie, ainsi que la formation spécifique des intervenants des services d'urgence, réduisent le risque de décès ou d'invalidité permanente (Hofman et al., 2005, p. 14).

Sources de données

S'il existe plusieurs sources de données sur la violence par armes à feu (données des services de santé publique et de répression, enquêtes sur la victimisation, rapport des médias), la majorité des données statistiques utilisées pour évaluer l'étendue et les tendances des blessures par balle non mortelles provient du secteur de la santé publique. Les rapports de police et les enquêtes sur la victimisation fournissent des renseignements supplémentaires sur la nature et les circonstances des blessures et le type d'arme utilisé. Ils peuvent également contenir des informations qualitatives importantes fournies par les victimes, surtout en ce qui concerne les conséquences non physiques de leurs blessures, telles que le stress psychologique pesant sur elles, les membres de leur famille et leurs amis. Les enquêtes sur la victimisation apportent un éclairage supplémentaire sur l'utilisation des armes à feu lors des crimes non mortels, même si l'on peut leur reprocher un manque d'uniformité au niveau des méthodes employées et des rapports produits.

Lorsque les données des hôpitaux, de la police et des enquêtes sont inaccessibles ou inexistantes, les rapports des médias peuvent constituer une autre source d'information pour la documentation des blessures par balle

non mortelles. Les rapports des médias sont souvent suffisamment détaillés pour déterminer si les incidents résultent d'un conflit politique ou social ou de la violence criminelle ou domestique, ou encore si les blessures ont été infligées de manière intentionnelle ou non intentionnelle (YAVA, 2010, p. 2). Les rapports des médias devraient toutefois être utilisés avec prudence dans les contextes à violence élevée³. En particulier, l'accès des journalistes aux zones à haut risque peut être sérieusement limité et les intérêts locaux et nationaux peuvent être à l'origine de restrictions journalistiques. Dans les deux cas, il en résulte des problèmes d'échantillonnage.

Les données sur les tendances et les spécificités de la violence par armes à feu sont relativement étoffées lorsque la violence a des conséquences fatales, en raison de la disponibilité et de la qualité des statistiques de mortalité, alors que les informations sur les blessures non mortelles sont plus difficiles à recueillir (Gilgen et Tracey, 2011, p. 30). Ces dernières dépendent en effet de différentes définitions et règles de comptage basées sur la nature, la gravité et les caractéristiques des blessures, ainsi que sur les besoins et objectifs de l'entité qui recueille les données.

En principe, le système uniforme de Classification internationale des maladies de l'Organisation mondiale de la Santé⁴, maintenant dans sa 10^e édition (CIM-10), offre un cadre commun aux services d'urgence et aux admissions des hôpitaux pour l'enregistrement du contexte et du mécanisme des blessures. Dans la pratique, la situation est plus nuancée. Premièrement, beaucoup de blessures légères – et des blessures plus graves – ne sont jamais présentées aux établissements médicaux. Deuxièmement, l'application des codes CIM-10 suppose un investissement en temps et en gestion que les professionnels de la santé ne peuvent pas forcément se permettre ou qu'ils jugeront peut-être excessif dans de nombreux cas. Troisièmement, les méthodes de collecte et de codage peuvent varier considérablement à l'intérieur d'un pays et entre plusieurs pays. Enfin, il est possible que les capacités nécessaires pour recueillir et coder les données soient limitées aux grands hôpitaux.

Très peu de pays possèdent des systèmes de surveillance des blessures non mortelles relativement sophistiqués,

couvrant l'ensemble du territoire et fournissant des informations détaillées sur les caractéristiques des blessures par balle similaires à ceux qui existent aux Pays-Bas et aux États-Unis.

Évaluation de l'échelle, de l'étendue et de l'impact de la violence non mortelle par armes à feu

En 2011, le *Global Burden of Armed Violence* estimait que 396 000 homicides volontaires étaient commis chaque année (Secrétariat de la Déclaration de Genève, 2011, p. 43). La proportion d'homicides commis avec des armes à feu se situe entre une estimation supérieure de 60 % (Secrétariat de la Déclaration de Genève, 2008, p. 67) et une estimation inférieure de 42 % (ONUUDC, 2011a, p. 10). L'on peut en conclure qu'entre 166 000 et 238 000 homicides sont commis avec des armes à feu chaque année autrement que dans le cadre d'un conflit.

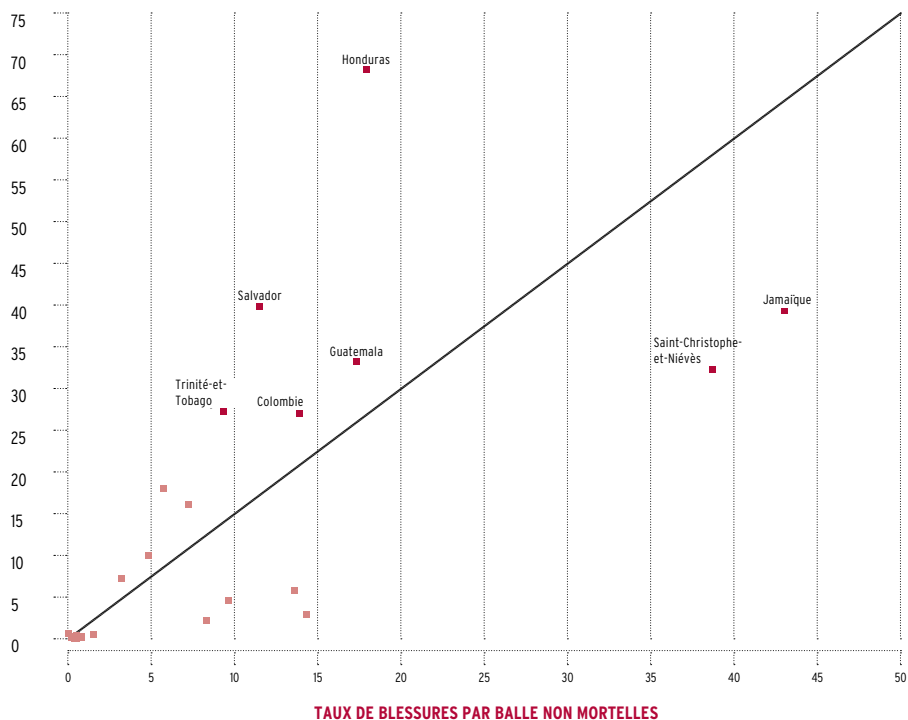
Le concept du « taux de létalité »⁵ est utile pour décrire le rapport entre la violence par armes à feu mortelle et non mortelle. Ce concept est utilisé en épidémiologie pour fournir un indicateur approximatif de la proportion de personnes qui ne survivent pas à un type particulier de blessure ou de maladie sur une période donnée, dans le but de réduire cette proportion au minimum par l'amélioration des services médicaux, des programmes de prévention et d'autres interventions.

Le Small Arms Survey a examiné les données sur la violence non mortelle par armes à feu de 26 pays ou territoires⁶, ce qui représente un échantillon relativement restreint par rapport aux ensembles de données sur les homicides (cf. Figure 1)⁷. Les estimations présentées doivent être considérées comme indicatives⁸. Pourtant, les données indiquent que plus le taux d'homicides par arme à feu d'un pays est élevé, plus son taux de létalité est important pour toutes les formes de violence par armes à feu⁹.

Dans des pays tels que le Brésil, la Colombie et le Mexique, qui affichent tous des taux d'homicides par arme à feu plus élevés, le taux de létalité est d'environ 70 %. Si cette corrélation était valide à l'échelle mondiale, cela signifierait que les victimes de blessures par balle ont moins de chances de

Figure 1 **Blessures par balle non mortelles et homicides par arme à feu dans 26 pays, dernière année disponible**

TAUX D'HOMICIDES PAR ARME À FEU



Remarque : cette figure présente une version compilée des données sur les blessures de la base de données du Small Arms Survey (Small Arms Survey, 2011) et des données sur les homicides par arme à feu d'ONUDD (2011b).

Source : Small Arms Survey (2011) ; ONUDD (2011b)

survivre à leurs blessures dans les pays où les niveaux globaux de violence par armes à feu sont supérieurs et que, en revanche, plus les niveaux globaux de violence par armes à feu sont faibles, plus les victimes ont des chances de survivre à une blessure par balle.

En extrapolant les résultats à tous les pays de la base de données du Small Arms Survey, il est possible d'obtenir un taux de létalité mondial moyen de 48 % pour les blessures par balle intentionnelles infligées en dehors des conflits, soit environ une blessure non mortelle pour chaque blessure mortelle subie. En supposant que les tendances soient stables, et compte non tenu de l'espérance de vie potentiellement réduite des survivants d'une blessure par balle, il en résulterait une estimation prudente qui placerait le nombre d'agressions par arme à feu mortelles et non mortelles au même niveau. Il est toutefois probable que le nombre de personnes qui vivent avec les conséquences d'une blessure par balle soit beaucoup plus élevé. Par exemple, si le ratio était de 3:1 – chiffre souvent cité dans la documentation en provenance des États-Unis – cela indiquerait que chaque année entre 500 000 et 750 000 personnes survivent à des blessures

par balle subies autrement que dans le cadre d'un conflit.

Évaluation du coût des blessures par balle

Une évaluation complète des coûts de la violence par armes à feu devrait aller au-delà des coûts directs, médicaux surtout, et inclure, par exemple, les coûts de la répression et de la justice pénale, des services juridiques, du placement en famille d'accueil et de la sécurité privée. En outre, il existe des coûts indirects tangibles, tels que la perte de productivité, les investissements perdus dans le capital social et les frais d'assurance supérieurs. De même, un large éventail de coûts indirects non tangibles peuvent également être pris en compte : la perte de qualité de vie liée à l'état de santé (douleur et souffrance physique et psychologique), les possibilités d'emploi réduites, l'accès restreint aux écoles et aux services publics et la participation plus limitée à la vie de la communauté (OMS, 2008, p. 7, Tableau 1).

L'impact est clairement supérieur dans les pays à bas revenus. Selon une étude réalisée à la Jamaïque, les blessures

par balle représentaient environ 16 % de toutes les blessures en 2006, mais comptaient pour environ 75 % des coûts médicaux directs totaux pour les blessures mortelles, 53 % des coûts médicaux directs pour les blessures graves et 6 % des coûts médicaux directs pour les blessures légères (Ward et al., 2009, p. 448).

Conclusions

Il reste encore de sérieuses lacunes dans notre connaissance des tendances et spécificités des blessures par balle non mortelles, ainsi que dans les informations relatives aux effets de longue durée de la violence par armes à feu sur les survivants. À l'heure actuelle, la plupart des évaluations de la violence armée reposent exclusivement sur le nombre de personnes tuées. Heureusement, la plupart des victimes survivent et il est possible d'estimer qu'entre deux et sept millions de personnes vivent peut-être avec les conséquences de blessures par balle subies en dehors de conflits armés. Pour présenter un intérêt maximum, les efforts d'observation devraient progressivement inclure et intégrer des statistiques de sources variées sur les blessures (par balle) non mortelles. Cela permettrait aux chercheurs, aux militants, aux donateurs et aux décideurs de parvenir à une compréhension plus complète du fardeau de la violence par armes à feu mais aussi de disposer d'options de prévention et d'indicateurs pour l'évaluation de ces dernières.

Si le développement, le soutien et la gestion de systèmes de surveillance en milieu hospitalier risquent de créer du travail supplémentaire pour un personnel médical déjà chargé, il existe des raisons importantes de le faire : non seulement à des fins d'administration et de planification, mais aussi pour améliorer les soins pré-hospitaliers et d'urgence, ainsi que pour concevoir, cibler et observer les stratégies de prévention et de contrôle. Les systèmes de surveillance des blessures représentent également des points d'entrée importants pour les donateurs ciblant la prévention de la violence. ■

Remarques

- 1 Cf. Alvazzi del Frate (2012).
- 2 Selon Wintemute (1996), « les rapports provenant des grandes villes [des États-

- Unis] révèlent une augmentation contemporaine de la gravité globale des blessures par balle. Le passage des revolvers aux pistolets est considéré comme un facteur clé par de nombreux observateurs », ce dont il résulte une évolution des spécificités des blessures, avec une augmentation du nombre de blessures par balle par incident par corps aboutissant à un taux de mortalité supérieur.
- 3 Pour une analyse des difficultés liées à l'utilisation des rapports des médias pour documenter la violence armée, voir Small Arms Survey (2005, pp. 235-38).
 - 4 Le système CIM-10 permet de coder les données de santé publique sur les blessures dans la catégorie violence interpersonnelle (agression) et avec le mécanisme arme à feu et de faire la distinction entre les blessures graves et légères. Selon cette classification, une blessure grave est une blessure qui entraîne l'hospitalisation du patient et une blessure est dite légère lorsque le patient est soigné aux urgences puis renvoyé.
 - 5 Le concept du « taux de létalité » repose sur le calcul suivant : nombre de cas dont l'issue est fatale divisé par le nombre total de cas mortels et non mortels, multiplication du résultat par 100 pour obtenir un pourcentage : blessures mortelles / [blessures mortelles + blessures non mortelles] * 100.
 - 6 L'ensemble de données du Small Arms Survey (2011) sur les blessures par balle non mortelles contient principalement des statistiques de santé et des statistiques de criminalité lorsqu'aucune information de santé publique n'est disponible. Les statistiques de criminalité comprises répondent à différentes formes et définitions (blessures par balle non mortelles, violence non mortelle, coups de feu non mortels, agressions physiques non mortelles, blessures par agression, blessures graves, blessures par balle, etc.).
 - 7 Par exemple, la base de données relative aux homicides du *Global Burden of Armed Violence 2011* contient des données provenant de 198 pays/territoires (Secrétariat de la Déclaration de Genève, 2011), alors que la base de données de l'ONUDC sur les homicides commis avec une arme à feu contient des données provenant de 116 pays (ONUDC, 2011b).
 - 8 Les données sur les blessures mortelles et non mortelles proviennent de plusieurs sources et systèmes de collecte de données, ne sont pas nécessairement représentatives des populations considérées et font référence à des moments différents.
 - 9 Dans les 26 pays pour lesquels des données pertinentes sont disponibles (les données sur les homicides par arme à feu manquaient pour deux pays dans la base de données des blessures non mortelles du Small Arms Survey), il existe une corrélation entre le taux d'homicides par arme à feu et les blessures par balle non mortelles (0,689 ; N = 26).

Références

- Alvazzi del Frate, Anna. 2012. « A Matter of Survival: Non-lethal Firearm Violence ». Dans Small Arms Survey. *Small Arms Survey 2012 : Moving Targets*. Cambridge : Cambridge University Press, pp. 79-105.
- Gilgen, Elisabeth et Lauren Tracey. 2011. *Contributing Evidence to Programming: Armed Violence Monitoring Systems*. Genève : Secrétariat de la Déclaration de Genève.
- Hofman, Karen, et al. 2005. « Addressing the Growing Burden of Trauma and Injury in Low- and Middle-income Countries ». *American Journal of Public Health*, vol. 95, n° 1. Janvier, pp. 13-17. <<http://ajph.apha.org/publications/cgi/reprint/95/1/13>>
- OMS (Organisation mondiale de la Santé). 2008. *Manual for Estimating the Economic Costs of Injuries Due to Interpersonal and Self-directed Violence*. Genève : OMS. <http://whqlibdoc.who.int/publications/2008/9789241596367_eng.pdf>
- ONUDC (Office des Nations unies contre la drogue et le crime). 2011a. *2011 Global Study on Homicide*. Vienne : ONUDC. <http://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/statistics/Homicide/Globa_study_on_homicide_2011_web.pdf>
- . 2011b. *Homicide Statistics: Homicides by Firearms*. Vienne : ONUDC. <http://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/statistics/Homicide/Homicides_by_firearms.xls>
- Secrétariat de la Déclaration de Genève. 2008. *Global Burden of Armed Violence 2008*. Genève : Secrétariat de la Déclaration de Genève.
- . 2011. *Global Burden of Armed Violence 2011: Lethal Encounters*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Small Arms Survey. 2005. *Small Arms Survey 2005: Weapons at War*. Oxford : Oxford University Press.
- . 2011. Base de données sur les blessures par balle non mortelles. Non publiée. Genève : Small Arms Survey.
- Vyrostek, Sara, Joseph Annest et George Ryan. 2004. « Surveillance for Fatal and Non-fatal Injuries: United States, 2001 ». *Morbidity and Mortality Weekly Report*, vol. 53, n° 7. Surveillance Summary. 3 septembre, pp. 1-57. <<http://www.cdc.gov/mmwr/preview/mmwrhtml/ss5307a1.htm#fig21>>
- Ward, Elizabeth, et al. 2009. « Results of an Exercise to Assess the Costs of Interpersonal Violence in Jamaica ». *West Indian Medical Journal*, vol. 58, n° 5, pp. 446-51.
- Wintemute, Garen J. 1996. « The Relationship between Firearm Design and Firearm Violence: Handguns in the 1990s ». *Journal of the American Medical Association*, vol. 275, n° 22. Juin, pp. 1749-53.
- YAVA (Yemen Armed Violence Assessment). 2010. *Fault Lines: Tracking Armed Violence in Yemen*. YAVA Issue Brief No. 1. Genève : Small Arms Survey.

À propos du Small Arms Survey

Le Small Arms Survey est la principale source internationale d'informations publiques sur tous les aspects relatifs aux armes légères et à la violence armée, et un centre de documentation pour les gouvernements, décideurs politiques, chercheurs et militants. Projet de l'Institut de hautes études internationales et du développement à Genève, le Small Arms Survey héberge le Secrétariat de la Déclaration de Genève. Pour plus d'informations, prière de visiter www.smallarmssurvey.org

À propos de la Déclaration de Genève sur la violence armée et le développement

Cette note de recherche a été publiée à l'appui de la Déclaration de Genève sur la violence armée et le développement, initiative diplomatique de haut niveau signée par plus de 100 pays ayant pour but d'aider les États et la société civile à parvenir à des réductions mesurables du fardeau mondial de la violence armée d'ici à 2015 et au-delà. Pour plus d'informations, prière de visiter www.genevadeclaration.org

Première publication en anglais : juillet 2013

Publication en français : mai 2014

Remerciements

Auteurs : Anna Alvazzi del Frate et Luigi De Martino

Traduction : Marie-Laure Frioux

Conception et mise en page : Rick Jones (rick@studioexile.com)

Coordonnées

Small Arms Survey
47 Avenue Blanc
1202 Genève, Suisse

t +41 22 908 5777 f +41 22 732 2738
e info@smallarmssurvey.org

